



L'écho

LA FORCE CRÉATIVE D'UNE COMMUNAUTÉ



Journal municipal de Compton • janvier/février 2012 • Volume 20 • Numéro 10 • www.compton.ca/echo

**Centre multifonctionnel:
Des réponses à vos
questions**

À LIRE EN PAGE 3

Avis publics aux citoyens

À LIRE EN PAGE 5

2011 en bref

À LIRE EN PAGE 6

Calendriers des collectes

À DÉCOUPER EN PAGE 7

INVESTIR DANS L'AVENIR DE COMPTON, UNE DÉCISION MÛREMENT RÉFLÉCHIE

En décembre 2009, après plus d'une année de travail, d'études et de réflexion par le précédent conseil municipal, les élus de Compton ont pris la décision de construire un centre multifonctionnel regroupant plusieurs services plutôt que de rénover le vieil hôtel de ville et mettre aux normes le bâtiment abritant actuellement la bibliothèque et le centre communautaire.

Un projet de 3,2 M\$ subventionné à 50 %

La subvention gouvernementale de 1,6 M \$ obtenue en novembre 2011 couvre la moitié du montant de la construction. Cet argent ne peut être dévolu à autre chose qu'au présent projet et les dépassements de coûts ne sont pas permis par la Loi. Ceci permettra à la Municipalité de respecter la capacité de payer des contribuables tout en investissant dans un bâtiment neuf, fonctionnel, salubre, sécuritaire et qui, pour de nombreuses années à venir, exigera un entretien minimal et sera très peu énergivore.

Penser plutôt que dépenser: un choix qui s'impose

Si la municipalité de Compton n'a pas de dette, c'est bien parce que les citoyens qui siègent au conseil municipal ont toujours préféré l'investissement intelligent plutôt que la dépense à courte vue.

Si le choix s'était fixé sur la rénovation, la Municipalité (les contribuables) aurait dû déboursier une somme pratiquement équivalente (1,4 M \$) à ce qu'elle investira pour construire à neuf. Il s'agit là d'une décision relevant du gros bon sens et d'une vision à long terme.

Dans ce cas précis, les élus ont jugé plus intelligent d'ajouter une valeur supplémentaire aux infrastructures municipales plutôt que de rafistoler des installations qui s'affaissent sous le poids des ans.

Agir avec vision dans l'intérêt de tous

Compton est la deuxième plus importante municipalité de la MRC de Coaticook. Son développement et son influence n'iront pas en diminuant. En plus des clubs et organismes sociaux, communautaires et sportifs, c'est l'ensemble des citoyens – ceux d'aujourd'hui, mais aussi ceux de demain – qui bénéficieront de ce regroupement de services.

La continuité dans la transparence

L'écho de Compton a traité du projet de centre multifonctionnel à 14 reprises depuis février 2010... dont quatre fois en première page. Il en a également été question à trois reprises dans Le Progrès et dans La Tribune.

Ceci prouve à quel point la transparence a toujours été importante aux yeux des élus pour informer sans détour les citoyens. C'est dans ce même esprit que se dérouleront les séances d'information des 1er et 16 février prochains.

Centre multifonctionnel : moi, je m'informe!

Afin de bien informer les citoyens et favoriser le dialogue dans un cadre harmonieux, le conseil municipal tiendra deux séances d'information au centre communautaire de Compton : **Le mercredi 1^{er} février 2012 à 19 h et le jeudi 16 février 2012 à 19 h**

Faites part de vos questions à l'avance afin d'obtenir les réponses les plus précises possible :

Par téléphone : 819 835-5584
Par courriel : info@compton.ca
www.compton.ca



Municipalité Compton

INITIATION au HOCKEY et au PATINAGE avec instructeur

Les dimanches de 9 h 30 à 11 h (si la température le permet)

5 \$ par enfant par présence, casque obligatoire. Débute le 15 janvier 2012

Information : Gaétan Lemire 819 835-0144 Réjean Mégré 819 835-9594

Prochaine séance
du conseil
MARDI 7 FÉVRIER 2012
SÉANCE RÉGULIÈRE

Tu as entre 12 et 18 ans

Tu as envie de bouger à Compton?
Tu aimerais nous dire ce que tu veux
faire comme activités à Compton?



Alors, viens nous voir



Mardi le 17 janvier à 18h30
À la patinoire du Récré-o-Parc

Nous écouterons tes suggestions,
beignes et chocolat chaud servi sur place
Hélène Bureau—Kate Hall—Sylvie Masse
(Membres du comité famille)

RÉFÉRENDUM 26 FÉVRIER 2012

Quelques dates importantes

- 26 janvier 2012 : Dernier jour pour recevoir des non domiciliés, les écrits, procurations ou résolutions permettant d'inscrire leur nom sur la liste électorale
- 31 janvier 2012 : Dépôt de la liste référendaire
- 10 février 2012 AM : Commission de révision
- 13 février 2012 AM, PM et soir : Commission de révision
- 19 février 2012 : Vote par anticipation à la salle du conseil
- 26 février 2012 : Jour du référendum à l'école Louis-St-Laurent

Pour toutes questions vous pouvez vous adresser au président d'élection Me Jacques Leblond et/ou à Mme Martine Carrier, secrétaire d'élection à l'hôtel de ville, soit sur les lieux ou par téléphone (819 835-5584). Vous pouvez aussi vérifier les éditions de L'écho sur le site web de la municipalité au www.compton.ca/echo.

L'écho du maire



L'écho : Vous venez de présenter une prévision budgétaire pour l'année 2012. À première vue, il semble que la situation soit très positive et encourageante.

Maire Veilleux : Effectivement, le conseil a travaillé fort pour limiter les augmentations. Ainsi, malgré les éléments que nous ne contrôlons pas, tels que les hausses des coûts de l'énergie et du coût de la vie, nous avons réussi, en réduisant certaines dépenses et en reportant certains projets, à limiter l'augmentation totale du compte de taxes. Le budget est toujours un élément important de notre fonctionnement et nous tenons à le respecter. L'an dernier, il y a eu des surplus au budget, surplus qui ont dû être utilisés pour éponger les dépenses imprévues dues aux dommages causés par les pluies et les inondations.

L'écho : Il y aura bientôt les séances d'information publiques sur le projet du centre multifonctionnel. Croyez-vous que les gens prendront la peine de se déplacer?

Maire Veilleux : C'est difficile à dire, mais je l'espère vraiment. Nous avons travaillé très fort sur ce projet. Nous avons respecté le processus démocratique tout au long de nos démarches et souhaitons poursuivre en transmettant les informations comme il se doit les 1er et 16 février prochains au centre communautaire. J'invite les gens à se déplacer pour s'exprimer. Pour plus d'information, vous pouvez aussi consulter notre page Facebook sous le nom « municipalité de Compton ».

L'écho : Il y a de nombreuses rumeurs qui inquiètent les gens. On parle notamment de hausse des taxes d'affaires.

Maire Veilleux : Il n'y a jamais eu de taxes d'affaires à Compton! Nous assistons à un phénomène de désinformation basée sur des peurs et des rumeurs. D'où l'importance que les gens se déplacent pour poser directement les questions et pour entendre les vraies réponses.

Je voudrais terminer en souhaitant, en mon nom personnel et au nom des membres du personnel, une très bonne année 2012 à tous les citoyens.



Mêle-toi de tes affaires municipales

Séance ordinaire du 6 décembre 2011

Sélection d'une priorité d'intervention de la Sûreté du Québec

La Municipalité favorise la priorité d'intervention comme étant celle de contrôler la vitesse sur la route 147 et sur la route 208, particulièrement dans le périmètre villageois incluant le secteur Moë's River.

Déneigement du pont chemin Hyatt's Mills

Le pont no 01899 situé sur le chemin Hyatt's Mills ne répond plus aux normes pour la circulation des véhicules lourds de plus de cinq tonnes. Étant donné que l'entrepreneur en déneigement de ce secteur ne peut plus circuler avec son équipement sur ce pont et que la circulation régulière doit se poursuivre, le conseil mandate « Les Entreprises Éric Groleau inc. » de Compton, ayant des équipements plus petits, à effectuer le déneigement et le sablage du pont pour la saison hivernale 2011-2012 au montant de 800 \$.

Dragage de la rivière Moe

Étant donné les conditions environnementales émises par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et par Pêches et Océans Canada et considérant le rapport environnemental relativement aux travaux de dragage de la rivière Moe. Le conseil autorise la surveillance des travaux de dragage par Groupe Poly-Tech d'une durée d'environ 20 heures au tarif de 94 \$ l'heure, plus les frais de déplacement évalués à 135 \$.

Demande d'attestation de la conformité aux règlements municipaux – entreposage de matières résiduelles fertilisantes

Biogénie, division d'Englobe Corp, représentée par Pierre Mainville, demande l'obtention d'une attestation de la conformité aux règlements municipaux pour l'entreposage de matières résiduelles fertilisantes dans la fosse de M. Daniel Lanctôt située sur le lot 1 803 106 du cadastre du Québec. Cette activité nécessitant un certificat d'autorisation auprès du MDDEP et l'activité d'entreposage et d'épandage des matières résiduelles fertilisantes n'étant pas autorisée dans la zone RU-6 où se situe le lot visé par la présente demande, le conseil autorise l'émission d'une attestation de non-conformité aux règlements municipaux à Biogénie, division d'Englobe Corp.

Équilibrage du rôle 2013-2014-2015

L'année 2012 correspond à la 3^e année du rôle triennal et un nouveau rôle équilibré devra être déposé à l'automne 2012. Il s'agit d'une seconde équilibrage et cela n'était pas prévu au mandat. Le conseil autorise des travaux supplémentaires afin d'obtenir une nouvelle équilibrage, lesquels devront être effectués pour les 1 622 dossiers du rôle au coût de 20 \$ par dossier, totalisant 32 440 \$ payable à J.P. Cadrin et ass. Inc., évaluateurs. Le paiement sera réparti sur deux exercices financiers, soit un montant de 16 000 \$ à être versé le 1er juin 2012 et le solde en date du 1^{er} février 2013.

Décision à la suite de la tenue du registre en regard du règlement 2011-111

Considérant qu'un nombre suffisant de

citoyens ont signé le registre à la suite de l'adoption du règlement 2011-111, que le conseil a consulté plusieurs citoyens et considérant l'octroi d'une subvention de 1 622 429 \$ par le gouvernement du Québec, le conseil décide de tenir le dimanche 26 février 2012 un référendum sur le règlement 2011-111 « Décrétant la construction d'un immeuble multifonctionnel incluant des espaces communautaires, des espaces administratifs et des espaces pour loger une bibliothèque municipale et autorisant l'emprunt d'une somme de 3 250 000 \$ pour en payer les coûts ».

Le conseil mandate le directeur général afin qu'il demande au Directeur général des élections la liste des électeurs domiciliés en vue de la tenue du référendum.

Service de transport adapté aux personnes handicapées offert par Acti-Bus de la région de Coaticook

La Municipalité s'engage à verser à Acti-Bus de la région de Coaticook inc., au cours de la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, un montant de 8 913,00 \$ à titre de contribution municipale, tel que le prévoit le décret #654-2009 concernant le programme d'aide gouvernementale au transport adapté aux personnes handicapées. Acti-Bus de la région de Coaticook inc. s'engageant à remettre à la Municipalité, au moment de la facturation, une ristourne sur sa contribution municipale au montant de 4 431,00 \$, le montant réel que la Municipalité s'engage à verser à Acti-Bus de la région de Coaticook, pour l'année 2012, se chiffrera donc à 4 482,00 \$.

Renouvellement de l'entente pour la collecte des ordures, des matières compostables avec la Municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton.

La Municipalité renouvelle l'entente pour la collecte des ordures et des matières compostables avec la Municipalité de Ste-Edwidge-de-Clifton pour une durée de 6 mois, soit du 1er janvier au 30 juin 2012. La tarification du service sera au montant de 28 135 \$ (année 2011), plus l'indexation basée sur l'indice de variation des coûts du secteur transport tel que reporté par Statistique Canada, divisé par deux. Une nouvelle entente devra être négociée entre les parties d'ici le 30 juin 2012.

Offre de services en communication – dossier immeuble multifonctionnel

Le conseil désire transmettre le plus d'information aux citoyens, et ce, d'une façon organisée et professionnelle. Il accorde conjointement à Frask et Guy Ouellet le mandat pour assister le conseil afin de présenter à la population toute l'information requise dans le dossier de l'immeuble multifonctionnel. Le coût est évalué à 1 680 \$, soit pour une phase de préparation du dossier.

Résolution modifiant l'article 6 du règlement 2010-98 autorisant la réalisation des travaux d'infrastructures, d'égout et d'aqueduc sur les rues Paul et Claude et un emprunt de 775 000 \$ afin de financer ces travaux

Le règlement d'emprunt no 2010-98 a été adopté le 7 septembre 2010. Présentement, les factures des travaux d'infrastructures

d'aqueduc et d'égout ne sont pas toutes reçues et compilées et la date mentionnée, soit celle du 30 novembre 2011, ne convient plus pour effectuer le paiement par les usagers. La date du 30 novembre 2011 indiquée au deuxième alinéa de l'article 6 du règlement 2010-98 modifié par la résolution 5216-2011-02-01 est à nouveau modifiée pour lire le 29 mars 2012.

Adoption du règlement no 2000-1-5.11 abrogeant le règlement 2000-1 déterminant le jour des sessions ordinaires du conseil municipal de Compton

Un avis de motion de l'adoption du présent règlement ayant dûment été donné lors de la séance du 15 novembre 2011, la Municipalité adopte le règlement numéro 2000-1-5.11 abrogeant le règlement 2000-1 déterminant le jour des sessions ordinaires du conseil municipal.

Avis de motion – Règlement no 2011-112 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2012

Avis de motion est donné à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement no 2011-112 décrétant l'imposition des taxes municipales pour l'année 2012 ».

Avis de motion avec dispense de lecture - Règlement relatif à la protection contre les incendies

Avis de motion, avec dispense de lecture, est donné à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement no 2011-113 relatif à la protection contre les incendies ». Le texte intégral de ce règlement est disponible au bureau de la Municipalité.

Avis de motion avec dispense de lecture – Règlement no 2011-114 concernant les normes applicables à la bibliothèque municipale

Avis de motion est donné à l'effet que sera présenté pour adoption à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé « Règlement no 2011-114 concernant les normes applicables à la bibliothèque municipale ».

Assemblées publiques d'information

Afin de bien informer les citoyens et favoriser le dialogue dans un cadre harmonieux, le conseil municipal tiendra deux séances d'information au centre communautaire de Compton :

**Mercredi 1^{er} février 2012 à 19 h et
jeudi 16 février 2012 à 19 h**

Faites part de vos questions et commentaires au sujet du centre multifonctionnel

**Par téléphone : 819 835-5584
Par courriel : info@compton.ca**

Nous y répondrons lors des assemblées publiques.

BINGO DE L'ÂGE D'OR

Mardi 17 janvier 2012

et 13 février 2012 à 13 h 30

au sous-sol de l'église de Compton

Il reste encore des cartes de membres pour l'année 2012 disponibles.

Centre multifonctionnel: des réponses à vos questions

Si la Coopérative a coûté 1 M\$, comment le centre multifonctionnel peut-il coûter trois fois plus?

La Coop est un bâtiment à aire ouverte d'un étage et demi, posé sur une dalle de béton. Le centre multifonctionnel est une construction beaucoup plus complexe de trois niveaux avec plusieurs espaces distincts tel que décrits à la question suivante.

Un édifice à trois niveaux est d'emblée plus coûteux. De plus, les revêtements des planchers et de murs ne sont pas les mêmes et l'esthétique générale non plus.

Qu'est-ce qu'on a pour 3 M\$?

- Un bâtiment NEUF doté d'une espérance de vie d'au moins cent ans;
- Une construction MODERNE qui nécessitera peu d'entretien et sera beaucoup moins énergivore que l'édifice actuel;
- Un édifice CONFORME à la réglementation actuelle pour les bâtiments publics : sécurité, incendies, accès aux handicapés, issues de secours, etc. Actuellement, nous profitons de plusieurs droits acquis;

-Un bâtiment FONCTIONNEL regroupant sous un même toit : le centre de mesures d'urgence, la bibliothèque, le bureau de poste, des locaux administratifs, une salle à plusieurs usages dont la salle du conseil, une salle qui pourra aussi servir à la formation des élus, des fonctionnaires et des pompiers, un lieu de rassemblement pour les clubs et associations dont les clubs de motoneige, les Lions, les Chevaliers de Colomb, les clubs d'âge d'or, les Compagnons de Louis-St-Laurent, et la tenue des événements municipaux (consultation publique, référendum, élections), et, bien sûr, un lieu pour les activités parascolaires.

Certains prétendent que les contribuables de Compton sont plus taxés que ceux des autres municipalités de taille équivalente. Est-ce vrai?

Non, c'est faux. Le tableau comparatif ci-dessous illustre au contraire que Compton se compare avantageusement à plusieurs autres municipalités de tailles similaires dispensant essentiellement les mêmes services.

Villes	Nombre d'habitants	Moyenne du prix d'une maison en 2011	"Moyenne taxes 2011"	Montant par 100 \$
Ste-Catherine de Hatley	2 508	276 660 \$	1 489 \$	0,54 \$
Mont St-Gregoire	2 995	224 731 \$	1 448 \$	0,64 \$
St-Alphonse de Granby	3 093	182 780 \$	1 412 \$	0,77 \$
Brigham	2 549	177 573 \$	1 599 \$	0,90 \$
St-François Xavier de Brompton	2 077	159 813 \$	1 456 \$	0,91 \$
Adstock	2 791	140 020 \$	1 282 \$	0,92 \$
Kingsey Falls	2 058	144 341 \$	1 384 \$	0,96 \$
Compton	2 988	158 151 \$	1 568 \$	0,99 \$
Ste-Croix	2 393	152 276 \$	1 571 \$	1,03 \$
Plessisville	2 606	124 473 \$	1 301 \$	1,05 \$
Ascot corner	2 761	178 259 \$	1 984 \$	1,11 \$
St-Ferdinand	2 055	138 738 \$	1 566 \$	1,13 \$
St-Joseph de Coleraine	2 025	121 633 \$	1 397 \$	1,15 \$
Waterville	2 007	150 067 \$	1 762 \$	1,17 \$
St-Ephrem de Beauce	2 633	114 058 \$	1 350 \$	1,18 \$
Weedon	2 755	112 251 \$	1 454 \$	1,30 \$
St-Victor	2 550	116 252 \$	1 732 \$	1,49 \$
East Broughton	2 254	87 784 \$	2 096 \$	2,39 \$
MOYENNE	2 505	153 326 \$	1 547 \$	1,09 \$

(Source : cyberpresse/dossiers/taxes)

Est-ce que rénover ne coûterait pas moins cher?

Rien n'est moins sûr! On ne sait jamais quelles surprises nous attendent lorsqu'on entreprend la rénovation d'un vieux bâtiment. On ne pourrait évaluer la gravité de la situation qu'en mettant à nu l'édifice.

Ce qui est probable, c'est qu'un édifice en bois plus que centenaire ait passablement souffert du temps et des intempéries.

Ce qui est certain, c'est que même en le rénovant, l'édifice actuel demeurera une vieille construction énergivore posée sur une fondation de pierres. Et tout le monde sait que ce qui est vieux nécessite davantage d'entretien que ce qui est neuf.

Enfin, le bâtiment actuel est non-conforme à plusieurs égards. Le rénover nous obligerait à le rendre conforme en tous points. Les coûts de mise à niveau du centre communautaire et de l'actuel hôtel de ville sont estimés à 1,4 M\$. Donc presque la même chose que le déboursé des citoyens pour la construction du bâtiment multifonctionnel.

Pourquoi ne pas avoir demandé une subvention simplement pour rénover l'hôtel de ville actuel?

Il n'existe aucune subvention pour la rénovation d'hôtel de ville. Par contre, il en existe pour des édifices multifonctionnels

Pourquoi la salle communautaire est-elle si grande?

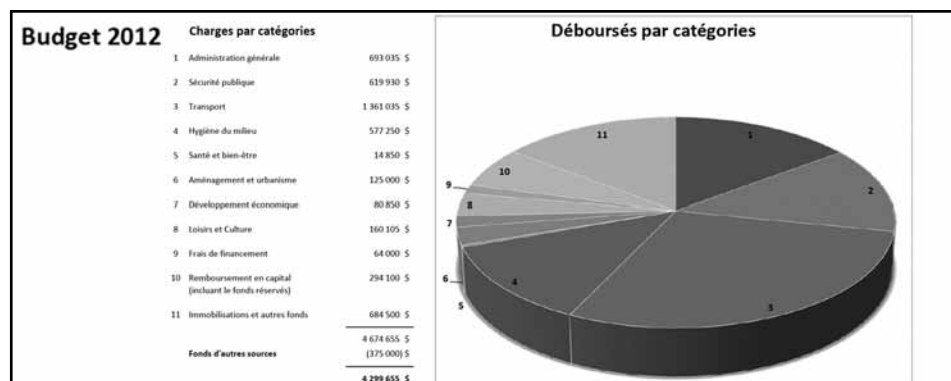
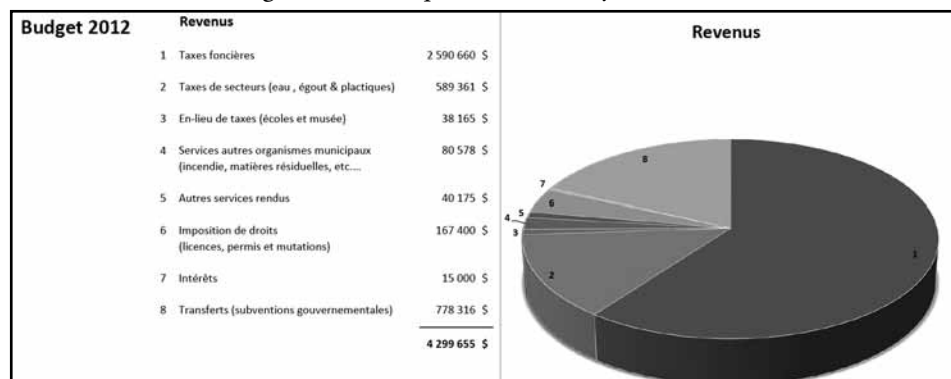
Cette salle, qui est d'abord la salle du conseil, aura plusieurs fonctions à l'usage des citoyens, tel que précisé à la seconde question. Cela dit, lorsqu'on additionne la superficie de la salle communautaire et de la salle du conseil actuelles (6465 pi²) et que l'on compare avec la future salle multifonctionnelle qui remplira les deux fonctions (6567 pi²), on constate que cette dernière est plus grande de 102 pi². Rien d'extravagant!

Comment être certain qu'il n'y aura pas de dépassement de coûts?

Il faudra rappeler que lorsque le projet ira de l'avant, c'est-à-dire lors de la préparation des plans et devis finaux par les architectes et ingénieurs, les estimations seront révisées à chaque niveau et il faudra respecter le budget, règlement d'emprunt oblige, quitte à réduire les surfaces et à réduire certains finis.

Des gens disent que le conseil municipal est dépensier. Comment les élus investiront-ils l'argent des contribuables?

Nous ne comprenons pas l'étiquette de dépensier que certains citoyens ont avancée puisque le total de la dette à l'ensemble ne s'élève qu'à 120 000 \$, excluant les services d'entretien et d'égouts (moins que la valeur moyenne d'une seule résidence).



La portion des taxes dévolues au centre multifonctionnel étant assez raisonnable, pourrais-je la payer d'un seul coup immédiatement?

Des citoyens nous ont posé la question, mais c'est malheureusement impossible.

Le paiement d'un seul coup n'est pas possible dans tous les cas où la taxe est basée sur la valeur des immeubles au rôle d'évaluation. (ART. 1072.1 du Code municipal)

Consultez les plans détaillés de l'édifice multifonctionnel sur le site www.compton.ca.



Session ordinaire du 20 décembre 2012

Renouvellement de l'entente annuelle de sécurité incendie avec la Municipalité de Martinville

Une entente de service en sécurité incendie lie la Municipalité de Martinville avec Compton depuis décembre 2002, laquelle se renouvelle annuellement. Il y a lieu de réviser l'entente quant aux modalités relatives aux frais de fonctionnement et d'administration qui varient d'année en année depuis le début de l'entente. Le conseil autorise la signature de cette entente et l'envoi d'une copie de la présente à la Municipalité de Martinville. Le conseil autorise la facturation d'un montant forfaitaire de 33 663.25 \$ à la Municipalité de Martinville pour la protection contre l'incendie sur son territoire pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2012, le tout payable en trois versements, soit le 31 mars 2012, le 30 juin 2012 et le 30 septembre 2012 selon les modalités prévues à l'entente.

Développement résidentiel du Hameau, Phase I – réception provisoire des travaux d'aqueduc et d'égout

À la suite de la visite et du compte-rendu de la réunion de la réception provisoire des travaux de la Phase I du développement résidentiel du Hameau tenue le 7 décembre 2011 rédigé par l'ingénieur Jacques Poulin du Groupe Poly-Tech et considérant les correctifs demandés à l'entrepreneur avant l'émission de l'acceptation finale, le conseil, après recommandation du responsable des réseaux, accepte provisoirement les travaux de prolongement de la rue du Hameau et de la rue des Épinettes, tels que décrits au rapport de visite.

Politique d'aide aux établissements commerciaux – Demande de la COOP

La demande formulée par la COOP de Compton, qui vise à obtenir le remboursement de taxes pour la partie en excédent de l'évaluation précédente versus la nouvelle évaluation, tel que prévu à la « Politique d'aide aux établissements commerciaux », est conforme et dans les délais prévus. La Municipalité n'encourra aucun déboursé étant donné que le montant remboursé ne représente que l'augmentation de la valeur au rôle d'évaluation à la suite de ces travaux comme tels. Le conseil accepte de rembourser, conformément à la « Politique d'aide aux établissements commerciaux », à la COOP de Compton la somme de 4679.41 \$, représentant le

supplément de taxes autrement payables en 2011, compte tenu de l'augmentation de la valeur de la propriété de la COOP.

Les Comptonales

À la suite de la demande de soutien financier formulée par les Comptonales pour assurer la réalisation des activités de l'organisation pour 2012, comprenant l'activité du marché de Noël, le conseil accorde un montant de 12 000 \$ aux Comptonales incluant le soutien technique pour l'organisation de l'ensemble des activités 2012 de l'organisme.

Association de Soccer-Football Coaticook-Compton

La Municipalité accorde une aide financière de 2 200 \$ à l'Association Soccer-Football Coaticook-Compton inc. pour les activités de l'année 2012. La Municipalité s'engage, comme pour les années passées, à louer et rendre disponibles deux toilettes chimiques, quatre bancs de joueurs, deux poubelles, la tonte du gazon et l'entretien du terrain et la roulotte. Le tout conditionnellement à l'entente avec l'école primaire des Arbrisseaux.

Comité des activités parascolaires de Compton inc.

La Municipalité accorde un montant de 1 500 \$ au Comité des activités parascolaires de Compton inc. en soutien aux activités 2012 de l'organisme.

Les Compagnons du Lieu historique national Louis-S.-St-Laurent

La Municipalité accorde un montant de 4 000 \$ à l'organisme Les Compagnons du Lieu historique national Louis-S.-St-Laurent en soutien de l'activité « Week-end des saveurs 2012 ».

Taïga communications – offre de services site web

Afin de maximiser l'information tout en facilitant l'accès pour les utilisateurs, en particulier les citoyens, il faut effectuer une mise à jour la plus assidue possible pour conserver l'exactitude de l'information diffusée. Le conseil confie l'analyse et conception graphique du site, la production du site web en version française avec une page d'accueil en anglais à Taïga communication de Compton pour un montant de 3 600 \$.

Prix d'excellence en environnement décerné à l'Abri Végétal de Compton

La Fondation Estrienne en Environnement Cantons-de-l'Est a remis le 25 octobre dernier ses prix « Excellence » et l'Abri Végétal de Compton s'est vu

décerner un prix dans la catégorie « Agricole et forestier » pour sa vitrine technologique pour une agriculture en serre respectant les principes de développement durable. Le conseil adresse aux propriétaires de l'Abri Végétal, Madame Annie Lévesque et Monsieur Frédéric Jobin-Lawler, ses plus sincères félicitations pour cette reconnaissance.

Demande au ministère des Transports – Signalisation de « Compton » manquant à la suite des travaux de la route 147-108 (carrefours giratoires)

La nouvelle signalisation installée ou remplacée n'inclut pas la destination de « COMPTON » contrairement à la situation précédente, ce qui constitue un préjudice pour la municipalité, ses commerçants et ses citoyens. La Municipalité adresse au ministère des Transports une demande à l'effet d'ajouter l'inscription de « COMPTON » sur les panneaux de signalisation aux endroits stratégiques tels qu'actuellement définis et en particulier à l'intersection des routes 143 et 147.

Ajout de la Municipalité de Dixville au programme de diversification et de développement

Le programme de soutien aux territoires en difficulté du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a ciblé la MRC de Coaticook. Ce programme de soutien vise à appuyer un plan de diversification et de développement pour les municipalités. La Municipalité accepte la venue de la Municipalité de Dixville et celle-ci pourra donc bénéficier du programme de soutien aux territoires en difficulté du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire en déboursant sa mise de fonds. Elle accepte que le contrat de diversification et de développement intervenu entre le gouvernement et la MRC de Coaticook bénéficiera désormais aux municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, Dixville, East Hereford, Saint-Herménégilde, Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et Waterville.

Ajustements salariaux 2012 des élus et des employés municipaux

Un ajustement uniforme de 2,7 % est appliqué à la rémunération des élus ainsi qu'à celle des employés municipaux actuellement à l'emploi de la Municipalité pour l'année 2012.

Versement de la rémunération additionnelle 2011 aux élus siégeant sur les

comités officiels du Conseil

En vertu du règlement no 2010-103 révisant le traitement des élus, une rémunération additionnelle ainsi qu'une allocation sont prévues pour chacun des membres du conseil siégeant sur les comités officiels de la Municipalité. Après compilation des présences sur chacun des comités officiels en 2011, il est résolu de verser la rémunération additionnelle ainsi que l'allocation qui s'applique aux membres du conseil.

Adoption, avec dispense de lecture, du règlement no 2011-113 relatif à la prévention contre les incendies

Un avis de motion de l'adoption du présent règlement ayant dûment été donné lors de la séance du 6 décembre 2011, le conseil adopte le règlement numéro 2011-113 relatif à la prévention contre les incendies. Le texte intégral de ce règlement est disponible au bureau de la Municipalité.

Offre d'emploi

SCRUTIN RÉFÉRENDIAIRE DU 26 FÉVRIER 2012 à Compton

Toute personne intéressée à offrir ses services pour travailler pour le président d'élection peut se présenter à l'Hôtel de Ville aux heures habituelles d'ouverture, afin de remplir le formulaire prévu à cet effet.

Suzanne Couture

COMPTABLE AGRÉÉE

6672, route Louis-S. St-Laurent
Compton, Qc J0B 1L0

Tél./télé. : 819 835-9139

Vous méritez un Franc service agricole!

François Rodrigue
Courtier de machineries et d'équipements agricoles

819 674-6656
francois_rodrigue@sympatico.ca
www.francserviceagricole.com

Le Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook

On peut se procurer des billets pour les spectacles au Pavillon en tout temps

en se présentant entre 10 h et 14 h au 116, rue Wellington, Coaticook
en réservant par téléphone au 819 849-6371
ou encore par le réseau Admission ou par Internet au www.pavillonarts.qc.ca

LE RELAIS DU DOMAINE
CLUB VIDÉO · DIÉSEL

6950, Rte. Louis-S. St-Laurent
Compton (Qc.) J0B 1L0

Sonic

Tél. / Fax : 819 835-9448

Ouvert de 8h à 21h
du lundi au samedi et
de 9h à 20h le dimanche.

Sylvie Dupont et
Claude Grégoire, prop.

Tél.: 819.835.5492
8 ch. de Hatley, Compton, Qc

Marché Grégoire et Filles

MARCHE BONICHOIX

- Vaste gamme de produits comptonois, incluant fruits et légumes de saison.
- Plats maison cuisinés sur place et prêts à manger.
- Aussi boulangerie et charcuterie.

AVIS PUBLICS

Adressé aux propriétaires uniques d'un immeuble, aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise. Personnes physiques et personnes morales de la Municipalité de Compton.

Objet : Référendum portant sur le règlement 2011-111 décrétant la construction d'un immeuble multifonctionnel incluant des espaces communautaires, administratifs et pour loger une bibliothèque municipale et autorisant l'emprunt d'une somme de 3 250 000 \$ pour en payer les coûts

Aux propriétaires uniques d'un immeuble et aux occupants uniques d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. Être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise, situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum depuis au moins 12 mois le 1er novembre 2011*.

ET, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. Avoir transmis à la municipalité, à l'adresse indiquée ci-dessous, une demande d'inscription à la liste référendaire au plus tard le 26 janvier 2012**.

3. La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise, qui n'ont pas déjà le droit d'être inscrits sur la liste référendaire comme personne domiciliée, propriétaire unique d'un immeuble ou comme occupant unique d'un établissement d'entreprise, que vous pouvez être inscrits sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus en respectant les conditions indiquées ci-dessous :

1. être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité ou, selon le cas, dans le secteur concerné par le référendum, depuis au moins 12 mois le 1er novembre 2011*.

ET, à cette date, ne pas avoir été déclaré coupable, au cours des cinq dernières années, d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

2. Avoir été désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter le 1er novembre 2011*.

3. Avoir transmis à la municipalité, au 3 chemin Hatley, Compton, JOB 1L0, une procuration au plus tard le 26 janvier 2012**.

4. La personne physique doit également être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

ET aux personnes morales qui sont habiles à voter, depuis au moins 12 mois le 1er novembre 2011*

que vous pouvez être inscrites sur la liste référendaire pour le scrutin mentionné ci-dessus, en respectant les conditions suivantes :

1. Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable (au cours des cinq dernières années) d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse le 1er novembre 2011*.

2. Avoir transmis à la municipalité, au 3 chemin Hatley, Compton, JOB 1L0, une résolution au plus tard le 26 janvier 2011**.

PRENEZ NOTE que la demande d'inscription, la procuration ou la résolution transmise après le 26 janvier 2012**, mais au plus tard le 10 février 2012 (dernier jour fixé par le secrétaire trésorier pour présenter une demande devant la commission de révision) sera considérée comme une demande de modification à la liste référendaire.

* La date de l'adoption du règlement, de la résolution ou de l'ordonnance.

** Au plus tard, le 30^e jour précédant le scrutin. SR-9 (09-06)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 514, 525, 526, 526.1, 527, 528, 529, 530 et 531

Un modèle des formulaires de demande d'inscription, de procuration ou de résolution est disponible au bureau du secrétaire-trésorier. Les demandes d'inscription, les procurations et les résolutions prennent effet lors de leur réception et demeurent valides tant qu'elles ne sont pas retirées ou remplacées.

Donné par : Jacques Leblond, directeur général et secrétaire-trésorier ,
le 10 janvier 2012 à Compton.

Session spéciale du 20 décembre 2012

Adoption des prévisions budgétaires 2012

Le conseil adopte les prévisions budgétaires 2012 de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1). La Municipalité publiera et diffusera par l'entremise du journal local L'écho le document explicatif de ce budget sur l'ensemble du territoire.

Adoption du programme d'immobilisations 2012-2013-2014

Le conseil adopte le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014.

Période de questions

Un citoyen demande quand le conseil prévoit le prolongement du trottoir entre l'école et le dépanneur. M. le maire lui répond que ces travaux avaient été reportés compte tenu des coûts (déplacement des poteaux) et étant donné qu'une partie du trottoir était située sur des propriétés non publiques et que le projet de réaménagement de la 147 était venu remettre à plus tard tout le projet.

Travaux forestiers
Forestry works

Travaux forestiers
Achat de coupes de bois franc

Forestry works
Purchaser of hardwood
at the stump

Soirs / evening

Denis Brouillard
819 835-5554
819 823-6055

MURRAY LUCE
Reparation &
Entretien

Équipement
saisonnier
(Transport Disponible)

339, rue Denis, Compton
Tél.: 819-835-1241
Cell.: 819-212-1868
murrayluce@hotmail.com

Garagiste Professionnel

Garage Beauvais
Mécanique Mobile Enr.

Mécanique générale
Mise au point des injecteurs
Freins et suspension
Pneus et silencieux
Pare-brise

Compton 835-5612

Daniel Parent
ARPEUR-GÉOMÈTRE

451, rue Main ouest
Coaticook (Québec)
J1A 1P8

819 849-4100

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

STATION SERVICE D. BOIVIN INC.

6640, route Louis-S-St-Laurent
Compton (Québec) JOB 1L0
Tél.: (819) 835-5447
Rés.: (819) 835-5286

LA PLACE POUR VOTRE VÉHICULE

Service de remorquage
24h / 7

gilbert INSPECTION

Miguel Gilbert, T.P.

Services professionnels en bâtiment

Inspection-préachat-diagnostic
moisissure-consultation

Tél.: 819.835.9000
www.inspecteur-batiment.com

Coiffure Navaho

Pour elle et lui

Coiffeuse styliste:
Sylvie Laperle

18, chemin de Hadley
app.1, Compton JOB 1L0
Tél.: 819 835-0223



Québec

Gouvernement du Québec
ministre des Relations internationales,
ministre responsable de la Francophonie,
ministre responsable de la région de l'Estrie,
députée de Saint-François

MONIQUE GAGNON-TREMBLAY

220, 12^e Avenue Nord
Sherbrooke (Québec) J1E 2W3
Téléphone : (819) 565-3667
Télécopieur : (819) 565-8779

En ce début d'année 2012, je souhaite à tous les citoyens de Compton mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité. J'espère que tous les projets que vous entreprendrez se concrétiseront et que vous aurez la chance de réaliser vos plus grands rêves!

2011 EN BREF...

Au cours de l'année 2011, l'équipe de L'écho de Compton, formée de nombreux bénévoles et d'une rédactrice-pigiste, a couvert de nombreux événements afin de vous informer des dossiers d'actualité, sur les projets en cours, sur les réalisations des citoyens de tout âge ainsi que sur les faits saillants de l'histoire de notre région. Voici un résumé des articles parus dans votre journal.

Par Brigitte Robert

Décembre 2010

- Motoneigistes et automobilistes doivent cohabiter sur certaines portions de la route, notamment sur le chemin Cookshire où le tracé du sentier, qui doit empiéter sur des portions de route comportant des courbes dangereuses, ne fait pas l'unanimité.
- La ferme Horizon se dote de la certification NaturPorc Québec et se lance dans la mise en marché de charcuteries artisanales.
- Des élèves de l'école Louis-St-Laurent ont pensé aux plus démunis en fabriquant 412 bonbonnières, sur les heures du midi, pour que celles-ci soient distribuées lors du temps des fêtes par le Centre d'action bénévole (CAB).
- Madame Hermance Coté, doyenne du Manoir de Chez-nous, célébrait son 98^e anniversaire de naissance.
- Succès de la deuxième édition du Marché de Noël d'antan des Comptonales qui se tenait sur deux semaines. Un pari audacieux qui s'est avéré rentable.

Janvier 2011

- La COOP ouvrait les portes de sa nouvelle quincaillerie sous la bannière Unimat! 3 800 pi² supplémentaires pour le plaisir de tous.
- La Municipalité innove en instaurant des mesures concrètes pour l'environnement, tel que de mettre des ordinateurs portables à la disposition des conseillers afin d'éviter les impressions inutiles et très volumineuses de papier.

Février 2011

- Un vent médiatique, principalement nourri par des rumeurs et des suppositions, annonçait la relance du King's Hall.
- Éric Brus accédait au poste de contre-maitre des travaux publics à la suite du départ de Fernand Fontaine.
- Début de la mise à jour des politiques familiales dans la MRC, qui comprennent un volet spécifique axé sur les aînés afin de favoriser un vieillissement harmonieux de la population.
- Annonce de l'adhésion de Compton aux Fleurons du Québec. Un concours qui a pour but d'embellir notre belle province grâce au paysagement et à des aménagements bien pensés!

Mars 2011

- Nomination nationale de la Beurrerie du patrimoine au Grand prix des fromages canadiens pour son délicieux cottage, une première pour ce type de fromage!
- Dévoilement du Plan de développement 2011-2016 de Compton. Après avoir mené à bien des études approfondies sur ce que serait le « Compton de demain »,

plusieurs axes de développement ont été mis en relief afin de guider nos élus dans leurs décisions futures.

- Le Camp Val-Estrie annonçait son association avec Coliseum Concept ainsi que des investissements majeurs qui mèneront à l'ouverture d'un camp médiéval à Waterville.

Avril 2011

- Octroi d'un montant de 50 000\$, provenant du programme Climat Municipalités, issu du plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques et financé par le Fonds vert.
- Un premier emploi permanent pour les Comptonales! Voyant le succès de cet événement agrotouristique croître avec les ans, le conseil d'administration a choisi d'embaucher Brigitte Robert pour le poste de directrice générale.
- Le conseil d'établissement vient tout juste d'accorder un statut de vocation particulière pour l'école Louis-St-Laurent : Les produits Compton'école auront pour but de stimuler la fibre entrepreneuriale de nos jeunes tout en les sensibilisant aux richesses agroalimentaires de notre région.
- La MRC de Coaticook annonçait une baisse de 51 % de la quantité de déchets enfouis depuis 2006.

Mai 2011

- L'écho de Compton a 25 ans!
- Inauguration du second tronçon de la Voie des pionniers. Georges Gale à Waterville, Georgianne Lizotte Ouellet à St-Malo, Marthe Paquin Crête à St-Herménégilde, Walter G. Belknap à Baldwin et Daniel Way à Barnston-Ouest prolongent le circuit.
- Le garage municipal disposera dorénavant de terrain adjacent pour y étendre ses activités depuis que la Municipalité a acquis ce lot.
- Jean Rousseau est élu député de Compton-Stanstead, délogeant ainsi France Bonsant.
- Compton est déclaré zone sinistrée. Avec le printemps et la fonte des neiges, la nature se déchaîne et les pluies torrentielles font monter le niveau de l'eau, entraînant de nombreux dommages à nos routes et nos ponts.
- TV5 tourne l'émission « Ma caravane au Canada » à Compton avec Danny St-Pierre et Vincent Graton à la recherche des spécificités culinaires de différents coins du pays.

Juin 2011

- Poursuite du développement résidentiel dans le secteur du Hameau. Les travaux débutent.
- Troisième édition du Camp 911.

- Deux (2) Caséus pour la Fromagerie la Station lors du concours des fromages fins du Québec.

- Gabriel Lapointe recevait la médaille du gouverneur général pour son dévouement dans la municipalité.

- Le vignoble le Coteau du Tremblay recevait la Coupe des Nations pour leur vin blanc.

- 15^e anniversaire du CPE Les trois Pommes.

Août 2011

(pas de publication en juillet)

- Inauguration prochaine de la tour d'observation du verger la Pommalbonne.
- Un nouveau commerce ouvre ses portes à Compton. La chocolatière Florie Magnan choisit Compton pour avoir pignon sur rue.
- Le garage Veilleux ferme ses portes après 35 belles années au service de population.
- Stéphane Péloquin succède à Marie-Christine Meloche au poste de directeur général de la COOP Compton.
- Le Week-end des saveurs attire une foule de gourmets qui se régale encore cette année.

Septembre 2011

- Les Comptonales font parler de la région jusqu'à Ottawa. Une foule record viendra à Compton pour savourer ce qu'il y a de meilleur.
- Réouverture du chemin de La Station après de longs mois d'attente.
- Le député Jean Rousseau est de passage à Compton et visite de nombreuses entreprises. Il se dit fortement impressionné par la façon dont les Comptonois se sont pris en main et travaillent en collaboration.
- La 6^e édition des Comptonales attire une foule record et fait parler d'elle jusqu'à Ottawa où le député y salue l'engagement des organisateurs.

Octobre 2011

- Le projet d'un nouvel édifice multifonctionnel qui remplacerait les deux bâtiments municipaux vieillissants et devenus désuets prend de plus en plus forme.
- Tenue d'un laboratoire artistique sur la

façon de mettre en valeur et d'intégrer les parcs de Compton à la vie quotidienne.

- Une éolienne est érigée sur le chemin Dion.

- L'Ordre national du Mérite agricole décerne des prix à la ferme Valley Clan et à la Fromagerie la Station.

Novembre 2011

- Compton fait piètre figure en envoyant 44 % de plus de matières compostables au site d'enfouissement.

- Plus de 500 citoyens signent le registre qui aura pour conséquence de déclencher un référendum au sujet de la poursuite du projet de construction du centre multifonctionnel et cela le jour même de l'annonce de l'octroi d'une subvention de 1 600 000 \$ pour ce même projet.

- Les propriétaires de L'Abri végétal se méritent les honneurs au Gala des prix d'excellence en environnement.

- Feu à la ferme Kamadra.

- Plusieurs entreprises de Compton honorées lors du 25^e Gala Excel.

- 25^e anniversaire du Manoir de Chez-nous.

- Ouverture du nouveau carrefour giratoire entre Waterville et Lennoxville. L'absence de « Compton » sur le panneau de signalisation pousse la municipalité à demander au MTQ de réajuster le tir.

Décembre 2011

- 3^e édition du Marché de Noël d'antan des Comptonales. Certaines entreprises enregistrent des ventes records.

- Rapport du maire sur l'excellente situation financière de Compton.

- Fête de Noël des Lions de Compton.

- Ouverture de la boutique Machins chouettes sous l'égide de Frask communication.

- Les « mémoires vivantes » de Compton sont invitées à partager devant la caméra leurs précieux souvenirs sur la vie d'autrefois.

Yolande Lemire c.o.
Conseillère en transfert de ferme

Téléphone: 819 432-1936
Courriel: ylemire@me.com



• Plan de relève • Gestion des ressources humaines
• Orientation professionnelle

CALENDRIER DES COLLECTES 2012 DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

R = Recyclage (Recycling) C = Compostage (Compost) O = Déchets (Garbage)

Voir les corrections en rouge

Pour les mois de janvier, février et mars 2012, il n'y aura qu'une collecte de compost par mois. Veuillez prendre note qu'à partir du mois d'avril 2012, des changements dans la fréquence des collectes seront apportés à tous les secteurs et qu'un nouveau calendrier 2012 sera publié dans L'écho.

SECTEUR A - 1

Janvier 2012							Février 2012							Mars 2012						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	X	4	5	6	7				1	2	3	4					1	2	3
8	9	10	C	12	13	14	5	6	7	C	9	10	11	4	5	6	C	8	9	10
15	16	X	18	19	P	21	12	13	X	15	16	P	18	11	12	X	14	15	P	17
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24
29	30	X					26	27	X	29				25	26	X	28	29	30	31

MARDI = 2 BACS X
(Bac noir et bac bleu)

Route Louis-S.-St-Laurent
(côté pair du 6160 au 6410)

10^e Rang (voir horaire différent), Aubert, Bassin, Boyce, Carmen, Cookshire, Couture, Crawford, De la Rive, Des Chênes, Des Érables, Des Pins, Des Trembles, Ives Hill, Lamontagne, Lennon, Martinville, Naylor (voir horaire différent)

MOE'S RIVER: Excepté les numéros suivants:
36, 48, 52, 60, 84, 92, 112, 116 et 126

Prévost, Rouillard, Route 251 (voir horaire différent), Salvail, Viens

SECTEUR A - 2

Janvier 2012							Février 2012							Mars 2012						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	2	R	4	5	O	7				1	2	O	4					1	O	3
8	9	10	C	12	13	14	5	6	7	C	9	10	11	4	5	6	C	8	9	10
15	16	R	18	19	P	21	12	13	R	15	16	P	18	11	12	R	14	15	P	17
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	18	19	20	21	22	23	24
29	30	R					26	27	R	29				25	26	R	28	29	O	31

Albert, Audet, Bel-Horizon, Boudreau, Brown, Cochrane, Compton, Cotnoir, Des Aulnes, Des Blés, Des Cèdres, Des Épinettes, Des Lacs, De la Station, Des Ormes, Drouin, Grande-Ligne (voir horaire différent), Hameau, Huff, Hyatt's Mills, Lapointe, Legrand, Léon-Gérin et Lessard

MOE'S RIVER : Seulement les numéros suivants :
36, 48, 52, 60, 84, 92, 112, 116 et 126
Sideleau

SECTEUR B - 2

JANVIER 2012							FÉVRIER 2012							MARS 2012						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	R	3	C	5	6	7				C	2	3	4					1	2	3
8	9	10	11	12	O	14	5	6	7	8	9	O	11	4	5	6	7	8	O	10
15	R	17	18	19	P	21	12	R	14	15	16	P	18	11	R	13	C	15	P	17
22	23	24	25	26	O	28	19	20	21	22	23	O	25	18	19	20	21	22	O	24
29	R	31					26	R	28	29				25	R	27	28	29	30	31

Route Louis-S.-St-Laurent (côté impair, 7255 au 8245) (côté pair 7350 au 8300)

Brûlé, Côté, Curtis, Dessaint, Dion, Dubé, Dubuc, Duclos, Fer-à-Cheval, Gale (voir horaire différent pour la récupération), Gilbert, Grenier, Hatley, Jacques, Paré, Patenaude, Perras, Perreault, Pouliot, Prudence, Quirion, Riendeau, Robert, Sweede (voir horaire différent pour la récupération), Sage, St-Paul, Vaillancourt et Veilleux

SECTEUR B - 1

Janvier 2012							Février 2012							Mars 2012						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
1	R	3	C	5	6	7				C	2	3	4					1	2	3
8	9	O	11	12	13	14	5	6	O	8	9	10	11	4	5	O	7	8	9	10
15	R	17	18	19	P	21	12	R	14	15	16	P	18	11	R	13	C	15	P	17
22	23	O	25	26	27	28	19	20	O	22	23	24	25	18	19	O	21	22	23	24
29	R	31					26	R	28	29				25	R	27	28	29	30	31

Route Louis-S.-St-Laurent
(côté impair du 6135 au 7055), (côté pair 6110 et du 6580 au 7300)

Adam, Beaudoin, Bellevue, Carrier, Claire, Denis, Domaine, Fermont, Flanders, Grand-Duc Jeanne, Massé, McVety (voir horaire différent pour la récupération), Monique, Morel Parc, Paul, Rivière et Vieux-Pommier

L'hôtel de ville actuel a-t-il une valeur patrimoniale? Does our present-day city hall have heritage value?

Pour être considéré comme patrimonial, un bâtiment doit avoir conservé des éléments de son contexte d'origine, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur. Or, le bâtiment tel que nous le connaissons a subi une succession de restaurations, souvent bon marché, qui ont complètement détruit sa signature architecturale d'origine. Si le bâtiment peut revêtir une certaine valeur sentimentale, il n'a aucune valeur patrimoniale. Il est seulement vieux et très abîmé.

For a building to have heritage value, its interior or exterior must preserve some aspects of its original context. But the building as we know it has undergone a series of restorations, many of them at low cost, which have completely obliterated its original architectural signature. While the building may have some sentimental value, it is not a heritage building. It is merely old and very run down.



L'édifice original tel qu'il apparaissait au début du 20^e siècle. Comme il ne reste rien de sa signature architecturale d'origine, l'édifice actuel n'a aucune valeur patrimoniale.

The original building as it looked in the early 20th century. Because the original architectural signature has been completely lost, the present-day building has no heritage value.



Conçu par l'architecte David Leslie, l'édifice multifonctionnel évoque le cachet d'origine de l'ancien bâtiment. Un hommage au passé de Compton et à ses bâtisseurs.

The multifunctional structure designed by architect David Leslie evokes the original character of the old building. A tribute to Compton's past and those who built it.

Chronique environnement

UN POÊLE À BOIS, ce n'est pas un incinérateur...

Le chauffage au bois peut être un mode de chauffage écologique s'il est fait adéquatement. Bien que la combustion du bois rejette du dioxyde de carbone (CO2) dans l'air, la même quantité de CO2 serait libérée si le bois mort pourrissait dans la forêt. Le bois est une ressource renouvelable et si la forêt est bien gérée, il devient une source d'énergie valable, particulièrement avec les poêles à haut rendement énergétique.



Par Monique Clément

Cependant, le chauffage au bois n'émet pas seulement du CO2. Il rejette aussi des particules, responsable du smog, et parfois des gaz toxiques lorsque la combustion est incomplète et selon les matières qui brûlent...

Malheureusement, quelques adeptes du chauffage au bois sont tentés de brûler n'importe quoi : du bois traité, verni ou peint, des résidus de plastiques et autres matières combustibles. Une telle pratique est très nocive pour la santé et pour l'environnement. De plus, selon la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec, il est interdit de brûler des déchets.

On croit à tort que tous les gaz sont évacués par la cheminée et disparaissent dans l'atmosphère.

La combustion de bois contaminés (bois aggloméré, traité, peint ou verni) ou de matière plastique génère de fortes émissions de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures, d'oxydes d'azote, d'acide chlorhydrique, de dioxines, de furannes, de formaldéhyde, de métaux lourds et d'autres polluants. Les dioxines et furannes sont reconnus comme des gaz hautement toxiques et cancérigènes et sont parmi les plus surveillés dans les émissions atmosphériques. Plusieurs gaz s'échappent et contaminent l'air ambiant. Les cas de contamination au monoxyde en sont des exemples flagrants. Les équipements de chauffage ne sont pas étanches, ou parfois la fumée évacuée à l'extérieur revient dans la maison (ou celles des voisins) par les infiltrations d'air.

Quelles sont les différences entre un poêle à bois et un incinérateur?

La température et les mesures de contrôles principalement.

Dans un incinérateur, on utilise souvent un combustible d'appoint (ex. gaz naturel) pour conserver une température d'au moins 1000 °C, ce qui assure une combustion optimale de divers matériaux. La température est contrôlée en permanence de même que les émissions de gaz. Les cheminées sont munies d'épurateurs et les cendres doivent être disposées de manières sécuritaires. Celles-ci ne peuvent pas être valorisées, car elles contiennent des métaux lourds et autres résidus toxiques. Un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement est requis.

Dans un poêle à bois, la température moyenne de combustion est d'environ 600 °C, ce qui assure une combustion complète du bois (et non du plastique). Cependant, la température varie énormément selon la conception du poêle à bois, la méthode de chauffage, l'humidité, l'essence du bois, etc. Une accumulation de créosote est souvent le reflet d'une combustion incomplète. La cendre de bois contient principalement des minéraux et peut être utilisée comme amendement au sol ou placée dans le bac à compost lorsqu'elle est COMPLÈTEMENT REFROIDIE, processus pouvant durer jusqu'à une semaine!

Pour se chauffer de façon responsable et sans polluer, on doit utiliser l'équipement de façon à atteindre la température de combustion optimale et brûler uniquement du bois naturel (et un peu de papier pour l'allumage). N'est-ce pas pour ce combustible que les poêles ont été conçus? Mettriez-vous de l'essence ordinaire dans un moteur diesel?

DEMANDE DE LICENCE POUR CHIEN RÈGLEMENT NO 2000-11

PREMIÈRE DEMANDE DE LICENCE ou
RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2012

Date de la demande : _____
 Nom du demandeur : _____
 Prénom du demandeur : _____
 Adresse du domicile : _____
 Téléphone : _____
 Date de naissance du chien : _____
 Race du chien : _____
 Mâle Femelle
 Nom du chien : _____
 Couleur du chien : _____
 Traits particuliers du chien : _____
 Âge approximatif du chien : _____

Conditions : Vous devez vous assurer que le chien porte cette licence en tout temps. La licence est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre seulement. Avant le 1^{er} mars de chaque année, vous devez obtenir une licence pour ce chien. Cette licence est incessible.

 Lorsque la demande de licence est faite par un mineur, le père, la mère, le tuteur ou un répondant du mineur doit consentir à la demande au moyen d'un écrit produit avec celle-ci.

(No d'Immatriculation accordé : _____) No de reçu :

Coût de la licence par animal : 10.00\$

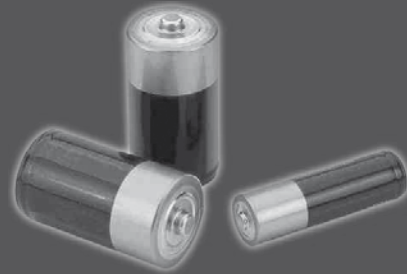
CHÈQUE OU MANDAT-POSTE INCLUS

Signature du requérant : _____

Complétez et retournez à la municipalité avec paiement. La licence suivra par le prochain courrier — Règlement sur les animaux RM 410

SAVIEZ-VOUS QUE...

En changeant régulièrement la pile de votre avertisseur de fumée, cette dernière est encore en assez bon état pour alimenter un répondeur téléphonique, des jouets, un réveil matin ou votre télécommande de DVD?



Dominique Perron, Compton

Adrienne Houle AVOCATE ET MÉDIATRICE 298, Baldwin # 4 Coaticook, Qc J1A 1N1 350, chemin Riendeau Compton, Qc J0B 1L0 Bur. : (819) 849-3103	RÉGINALD BRANCHAUD ENR. Installation de poêle, foyer, cheminée préfabriquée Regainage de cheminée existante en maçonnerie (819) 835-9203 Entrepreneur spécialisé Conseiller membre APCCS Association Professionnelle Chauffage Combustible Solide
---	--

Veilleux
Mini - Excavation
R.B.Q. : 8301-9406-25

- Dénégement
- Transport de terre, sable et gravier
- Drainage
- Champ d'épuration

Info : **Tommy Veilleux**
 Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
 6740, Rte Louis-S. St-Laurent,
 Compton, Qc, J0B 1L0

LES AVENTURES d'Organica et Recyclic

Toutes les décorations désuètes vont à la poubelle.

LES DÉCORATIONS : UN LUNCH POUR RECYCLIC?

OU POUR ORDURIO?

GNA GNA GNAI C'EST MOI QUI AI TOUT EU, POUR UNE FOISI

Illustration : Connie Marcoux
 Histoire : Œuvre collective des jeunes du comité BD.
 RECYCLIC Québec • Responsabilité des Frontières • RIGDSRC • PROGRES • REFLET

SERVICE D'AIDE DOMESTIQUE
 DE LA RÉGION DE COATICOOK
 294, rue St-Jacques Nord (2e étage)
 Coaticook
 819 849-7716

Les bons coups

Le Parc médiéval régional Val-Estrie honoré par l'Association des camps du Québec

Le 30 novembre dernier, à l'occasion de son gala d'excellence annuel, l'Association des camps certifiés du Québec remettait son prix Aménagement et infrastructures 2011 au tout nouveau Parc médiéval régional du Camp Val-Estrie. Cette distinction a été décernée au Parc médiéval régional Val-Estrie en raison de son caractère novateur ainsi que du souci porté à la préservation de l'environnement et à la mise en valeur du boisé qui sont à la base de cet impressionnant projet d'aménagement.



Le jury a également souligné les appuis locaux et régionaux exceptionnels dont a bénéficié Val-Estrie pour mener à bien ce projet d'envergure. « Le Parc médiéval n'aurait pu voir le jour sans les partenaires du milieu qui ont porté le projet avec nous. Nous partageons ce prix avec eux. Nous sommes aujourd'hui très fiers d'avoir pu offrir à la région de telles infrastructures et nous sommes confiants pour l'avenir du Parc médiéval et du Camp Val-Estrie. », mentionne Bernard Bureau, directeur général du Camp Val-Estrie.

Manoir de Chez-Nous

Durant le temps des fêtes au Manoir, les pensionnaires ont eu l'agréable visite de la garderie et de quelques classes de l'école Louis-St-Laurent. Une activité spéciale de Noël où le Père Noël a remis des cadeaux à tout le monde! La directrice remercie les artistes de la chorale la Clef des champs ainsi que les spectateurs qui se sont déplacés et souhaite une bonne année à tous les résidents et leur famille ainsi qu'aux employés et aux nombreux bénévoles.



Important : La populaire vente-débaras du Manoir aura lieu en juin, mais si vous le désirez, apportez déjà vos articles et vos dons. Cette année, les fonds serviront à l'achat d'un bain thérapeutique.



Le Comité loisirs, culture et patrimoine invite les familles de Compton

Vivez les Plaisirs d'hiver à Compton!

Venez jouer dehors avec nous!
Le 11 février 2012 de 13 h à 16 h
 Au parc récréatif de Compton
 Activités hivernales en famille : patin, glissade, raquette, jeux extérieurs, chocolat chaud, feu de camp, balade en cariole, etc. Gratuit pour toute la famille!

Le Supermarché en région

IGA Coaticook

265, rue Child, Coaticook (Québec) J1A 2B5
 Tél. : (819) 849-6226 Téléc. : (819) 849-2579

Notre priorité est de toujours mieux vous servir.



GR Classé **** par le guide Restos VOIR 2012

Pour un repas convivial, gastronomique de 2 à 24 personnes

5675, route 147, Milby, Qc
Réservations: (819) 837-0014

Aucune carte de crédit ou de débit acceptée

L'ÉPICERIE DU TERROIR, tout près de chez vous !

- Mets fins cuisinés prêt à apporter
- Produits fumés à chaud et à froid, sans aucuns additifs.
- Cours de cuisine champêtre et thématiques (3 personnes min. et jusqu'à 6 max.)
- Le Chef André vous reçoit chez vous Service traiteur de repas gastronomiques
- Nous nous procurons tous les produits de base auprès des producteurs de la région



www.latableedupontcouvert.com

Clinique Synergie Santé
Waterville

Ostéopathie..... Christian Lemay, D.O.

Acupuncture Yoan Lefebvre, Ac.
 Karèya Audet, Ac.

Massothérapie..... Mélanie Mioussé

Herboristerie..... Marie-Soleil Larouche

*Soins pour toute la famille: femme enceinte, bébé, enfants, sportifs, travailleurs, retraités...

Une équipe professionnelle et multidisciplinaire
819 837-2013
 - Reçu pour impôts ou assurances
 - Certificat cadeau disponible
 262, rue Principale Sud, Waterville
 Entrée sur Compton est (en haut du restaurant)



**CENTRE FUNÉRAIRE
 COOPÉRATIF RÉGION
 DE COATICOOK**

(819) 849-6688



Toque champêtre

Un braisé de veau pour réchauffer le cœur de vos invités!

Afin de vous mettre l'eau à bouche, je vous propose d'essayer cette recette typiquement réconfortant...! Le veau de grain est une viande tendre et nous avons la chance d'avoir des élevages de très grande qualité dans la région. Visitez le site de Produitsdelaferme.com et vous découvrirez des producteurs passionnés! Le met que je vous propose aujourd'hui fait partie de mes recettes enseignées ici, lors de mes cours de cuisine. Si vous aimez ce plat, n'hésitez pas à communiquer avec moi pour des cours offerts en petits groupes de 3 à 6 personnes. C'est un très beau cadeau à vous offrir en cette nouvelle année qui débute.

Par André La Palme, chef de la Tablee du Pont couvert

BRAISÉ DE VEAU DE GRAINS

Ingrédients :

- 6 jarrets de veau de grains de la Ferme Thomas de Ste-Edwige;
- 1 oignon jaune moyen;
- 1 poivron de couleur;
- Céleri (3 branches);
- 2 carottes nantaises;
- 3 tomates italiennes assez mûres;
- Farine assaisonnée : poudre d'ail, paprika, cumin, origan, laurier frais, poudre d'oignons;
- Sel et poivre du moulin;
- 100 ml d'huile d'olive, 100 % pure
- 1 ou 2 tasses de fond de veau ou de volaille;
- ¾ de tasse de vin blanc sec, italien de préférence;
- 3 branches de thym et une branche de romarin frais.

Méthode :

1. Assaisonnez la farine avec les 6 items mentionnés
2. Passez les jarrets dans la farine bien assaisonnée;
3. Dans un grand poêlon (sauteuse), chauffez l'huile d'olive et déposez les jarrets en une ou deux fois, selon la dimension de votre sauteuse;
4. Faites bien brunir des deux côtés puis, hors du feu, salez et poivrez les jarrets.
5. Réservez-les et gardez l'huile chaude;
6. Coupez les légumes en morceaux de pouce par 2 pouces, farinez-les un peu et faites les sauter légèrement dans l'huile de cuisson;
7. Déglacez avec le bouillon et le vin;
8. Remettez la viande dans la sauteuse ou un plus grand chaudron à cuisson.
9. Enfin, ajoutez les tomates coupées en cubes et couvrez le tout;
10. Faites cuire à feu minimum pendant 2 h -2 . Il faut que la viande se détache facilement de l'os, la moelle de l'os est un délice.

Au service, on sert le tout avec des pâtes ou du riz basmati. Au goût, saupoudrez sur la viande un mélange d'ail frais, zeste de citron et persil frais ciselé ou bien un peu de mélange de crème sure, paprika hongrois, betterave râpée et poivre en grains fraîchement moulu.

Bon appétit et à bientôt.

P.-S. L'épicerie du terroir de la Tablee du pont couvert ainsi que la vente des produits transformés maisons (terrines, rillettes, confits, truites et poulets fumés, etc.) sont toujours disponibles à La Tablee.

Écho de la bibliothèque

L'année 2012 est arrivée et lors de l'écriture de ces lignes, la première tempête de l'année n'a pas encore eu lieu. Les enfants sont de retour à l'école et les bénévoles sont à nouveau à la bibliothèque, pleines de regain après ces belles vacances du temps des Fêtes. Toute l'équipe est prête à vous servir au cours de cette nouvelle année.

Par Rina Auger

En premier lieu, nous sommes heureux de féliciter Marilyn Leduc qui fut la gagnante du bon d'achat de 25 \$ à la Bibliairie GGC. Les amateurs de bandes dessinées seront heureux de retrouver de nouveaux tomes de la bande dessinée Les Nombrils, de Delaf et Dubuc. Cette bande dessinée connaît beaucoup de succès en Europe. Les deux auteurs ont été honorés par l'ambassadeur du Canada en Belgique.

Pour les lecteurs de romans, nous avons reçu les deux volumes de Jacqueline Lagacé : Comment j'ai vaincu la douleur et l'inflammation chronique par l'alimentation et Cuisiner pour vaincre la douleur et l'inflammation chronique (recettes).

En terminant, les jeunes et moins jeunes pourrons se délecter en lisant la série Fablehaven, une série fantastique qui comprend cinq tomes.

Bonne lecture à tous!

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

JM Martineau inc.

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Tél. : (819) 835-5773 Téléc. : (819) 835-5516

Michel Martineau • Bruno Scalabrini
jmmartineau@bellnet.ca
7220, route Louis S St-Laurent, Compton QC J0B 1L0

PRO actif PRO qualité

assurance

PRO service PRO accessibilité PRO mutualité

PROMUTUEL COATICOOK-SHERBROOKE

Tout commence par la confiance

Pour une soumission auto, habitation, des entreprises ou agricole, choisissez le PRO de l'assurance!

Coaticook 819 849-9891 | **Sherbrooke** 819 821-2116

Nos agents
Angèle Baillargeon Lucie Dubois
Serge Boisvert Éric Gagnon
Linda Boivin Yves Michaud
Luc Desruisseaux Jeannine Tétreault

promutuel.ca

Cabinet en assurance de dommages et de services financiers

SICO

CENTRE DE PEINTURE DANIEL LAROCHE enr.

Peinture Cléf
Matériel Artiste

54, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2

819 849-4410

MICHE CROCPOT
Mets cuisinés - Traiteur

Repas • Pâtés • Desserts variés
Conserves, etc

19, chemin de la Station
Compton J0B 1L0
819 835-5785
michecrocpot@yahoo.ca

Les entreprises Éric Groleau

Tout pour vos travaux
Un seul numéro : 574-7550

- Déneigement
- Sablage
- Entretien de pelouses
- Ramassage de feuilles
- Transport
- Rotoculteur
- Back Hoe et grappe
- Balais hydraulique et à moteur
- Laveuse pression
- Déchiqueur de branches
- Et multiples autres instruments et services

Gérard Leblanc
Courtier d'Assurances Ltée

Assurances:
Automobile
Résidence
Commerciale
Femme
Voyage
Cautonnement

6820, rue Louis-S-St-Laurent
Compton (Québec)
J0B 1L0

Buz.: 819-835-9511
819-823-3311
info@leblancassurances.com

SERVICE RAPIDE TRAVAIL GARANTI

Luc Jacques SERVICE

REPARATION D'APPAREILS MENAGERS DE TOUTES MARQUES
(819) 849-0250 ou 821-0784

Service autorisé des compagnies

Gérin Custeau Francoeur
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

Agricole, Compagnies, Immeubles, Successions, Testaments, Mandats

Tél. : 819 849-4855
Télec. : 819 849-9675

38, rue Child, bureau 110
Coaticook (Québec)

Municipalité de Compton

3, chemin de Hatley, Compton J0B 1L0
Du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h
T. : 819 835-5584, téléc.: 819 835-5750
Urgences : 819 573-4374

Collecte de l'ensemble des matières résiduelles: bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles.

Voir www.compton.ca

Obligatoire

- Licence de chiens, 10 \$.
- Enregistrement du système d'alarme.
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Alain Beaulieu, inspecteur, au 819 835-5584 ou 819 835-5436.
- Permis de feu, de feu d'artifice, de feu de branches : obligatoire 365 jours pas année, sous peine d'amende, 819 835-5584.

Travaux d'aménagement de cours d'eau et de coupe forestière

Pour obtenir des informations ou un permis, communiquez avec monsieur Jean-Bernard Audet de la MRC de Coaticook au 819 849-9166.

Comptoir familial

29, chemin de Hatley

Vous souhaitez avoir des informations sur la vie à Compton ou sur les rendez-vous à ne pas manquer? Venez vous informer sur: www.compton.ca

GAGNANTS DE LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE L'ASSOCIATION MARIE-REINE DE WATERVILLE DÉCEMBRE 2011

2 décembre 2011: Adrienne Lapointe, Sherbrooke, Billet no 475
9 décembre 2011: Hugo Lavoie, Sherbrooke, Billet no 423
16 décembre 2011: Francine Laroche, St-Herménégilde, Billet no 259
23 décembre 2011: Lévis Vachon, Coaticook, Billet no 159

Félicitations à tous ces gagnants d'un montant de 50 \$, bonne chance à tous pour le tirage de janvier et bonne année 2012!

819 835-9898
mercredi de 12 h à 19 h
jeudi de 12 h à 19 h

Récupération de la peinture, des contenants de peinture aérosol et des huiles usées

Garage municipal, 6505, route Louis-S.-St-Laurent : les premiers et troisièmes vendredis du mois, entre 9 h et 15 h.

Centre communautaire Notre-Dame des Prés

29, chemin Hatley, 819 835-5584

La salle communautaire est ouverte du lundi au vendredi entre 9 h et 16 h. Pour le billard, apportez vos accessoires. Des tables sont disponibles, apportez vos jeux!

Réservation ou location de salles.

Bibliothèque et Centre d'accès communautaire à internet (CACI)

29, chemin de Hatley 819 835-0404
Ouvert les mardis de 16 h 30 à 19 h 00, les mercredis de 14 h 00 à 19 h 00, les jeudis de 16 h 30 à 19 h 00.
Aussi, le CACI offre des formations gratuites d'initiation à l'informatique et à Internet. Réserver au 819 849-3053

Lisez L'écho en ligne

www.compton.ca/echo
sous l'onglet **Vivre à Compton**
ou sur estrieplus.com

GAGNANTS DE LI-GAGN-ONS DU MOIS DE DÉCEMBRE 2011

2 000\$: Jacques et Lise Simoneau Compton, Billet no 191
100 \$: Robert Mégré et Sylvie Poitras Sherbrooke, Billet no 031
Félicitations et bonne chance à tous pour les prochains tirages et bonne année 2012!

Construction Mario Inkel
Entrepreneur Général

Rénovation / Neuf
Résidentiel / Commercial

31 chemin de Cookshire,
Compton, Québec,
J0B 1L0

Tél.: 819-835-0131
Cell.: 819-349-6715
Fax.: 819-835-5656

No RBQ : 8004-4852-92



KROKI

COMMUNICATION

Véronique Masson
Infographiste • illustratrice

logo • carte d'affaire •
dépliant • affiche •
site web

819.674.6943
info@krokicommunication.com
krokicommunication.com

Nos annonceurs

Acti-Bus	819 849-3024
Adrienne Houle, avocate	819 849-3103
Alain Blanchette, peintre	819 835-0402
Bonichois, Grégoire et filles	819 835-5492
André Dugrenier massothérapie et orthothérapie	819 564-5060
Brunelle Électronique	819 849-3608
Centre funéraire coopératif	819 849-6688
Clifford Reed, ramassage de métaux	819 837-2121
Clinique Synergie Santé	819 8372013
Coiffure Navaho	819 835-0223
Construction Mario Inkel	819 835-0131
COOP Compton, Unimat	819 835-5411
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Denis Brouillard achat de coupes de bois	819 835-5554
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
François Rodrigue, machineries agricoles	819 674-6656
Garage Beauvais, mécanique	819 835-5612
Gérard Leblanc, assurance	819 835-9511
Gérin-Custeau-Francoeur, notaires	819 849-4855
IGA Coaticook	819 849-6226
Inspection Miguel Gilbert	819 835-9000
Le Bocage, Auberge et restaurant	819 835-5653
Les entreprises Éric Groleau	819 574-7550
LiliMagine communication	819 849-9423
Luc Jacques, réparation électroménagers	819 849-0250
JM Martineau, électricien	819 835-5773
Kroki communication	819 674-6943
Miche Crocrot, traiteur	819 835-5785
Monique Gagnon-Tremblay, Ministre	819 565-3667
Murray Luce, réparation petits moteurs	819 835-1241
Pavillon des Arts et de la Culture	819 849-6371
Promutuel Coaticook, assurance	819 849-9891
Réginald Branchaud, entretien et réparation de cheminées	819 835-9203
Service d'aide domestique	819 849-7716
Sico, Centre de peinture Daniel Laroche	819 849-4410
Station-service Daniel Boivin	819 835-5447
Suzanne Couture, comptable	819 835-9139
Veilleux mini-Excavation	819 835-0877 819572-3806
Yolande Lemire, conseillère en transfère de fermes	819 432-1936

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits dans le bottin mensuel en dernière page de L'écho et reçoivent gratuitement une exemplaire du journal s'ils sont de l'extérieur de Compton.

Les annonceurs trouvent dans L'écho un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Vous vivez à l'extérieur de Compton et désirez vous abonner à L'écho?

Contactez le 819 849-9423
echo@lilimagine.com

Rédactrice en chef

Lisette Proulx

Rédaction

Brigitte Robert

Collaborateurs, collaboratrices du mois

André Lapalme

Frask communication

Guy Ouellet

Jacques Leblond

Monique Clément

Rina Auger

Infographie

Véronique Masson

Photos

Lilimagine communication

Révision

Sara Favreau-Perreault

Calendrier 2012 des séances du conseil de la Municipalité de Compton

Tous les premiers mardis du mois
dès 20 h

- Mardi 17 janvier 2012
- Mardi 7 février 2012
- Mardi 6 mars 2012
- Mardi 3 avril 2012
- Mardi 1^{er} mai 2012
- Mardi 5 juin 2012
- Mardi 3 juillet 2012
- Mardi 7 août 2012
- Mardis 6 et 20 novembre 2012
- Mardis 4 et 18 décembre 2012

Clinique d'Orthothérapie et Massothérapie de l'Estrie

URGENCE • Reçus d'assurance
Douleur : Cervicale
Dorsale
Lombaire
Sciatique
Maux de tête
Douleur articulaire
Traitement de la cellulite
Relaxation

André Dugrenier
Orthothérapeute

Massothérapie • Kinésithérapie • Orthothérapie

Sur rendez-vous
1595, rue Denault
Sherbrooke (Québec)
J1H 2R1
Tél. : 819 564-5060

Membre de l'Association des Massothérapeutes et Orthothérapeutes du Canada
A.M.O.C.

ALAIN BLANCHETTE

PEINTRE - TAPISSIER
ENTREPRENEUR LICENCIÉ
Licence RBQ 8002-9416-51

ESTIMATION GRATUITE



Tél. : (819) 835-0402
Téléavertisseur : (819)573-1112

RAMASSAGE DE MÉTAUX

Achat de vieilles voitures et camions
Pick-up scrap metal, buy cars and trucks

Résidentiel / commercial / industriel



Clifford Reed

3005, chemin Val Estrie
819 837-2121 819 570-8411 cell.

ACTI-BUS
RÉGION DE COATICOOK INC. Horaire des transports entre Coaticook et Sherbrooke

Coaticook Départs	Compton Brefs arrêts	Sherbrooke Retours
7h15	7h30	8h15
11h30	Brefs arrêts	12h15 lundi-mercredi-vendredi 12h45 mardi-jeudi
16h15 mardi-jeudi 16h30 lundi-mercredi-vendredi	16h30 16h45	17h30

La Coop
Compton



Une équipe dévouée pour vous servir

LIQUIDATION
des poêles et fournaises
en inventaire

15%
DE RABAIS



Nous invitons les producteurs
à commander tout de suite
vos récipients pour
la prochaine récolte!



Assemblée annuelle de La Coop Compton le 21 février à 10 h, plus de détails à venir.



BESOIN DE PRODUITS PÉTROLIERS?
Contactez votre représentant M. Richard Bilodeau au 819 820-4256
et pour le propane Nathalie Provencher au 1-800-207-6642



Vos représentants agricoles Jason Morse et
Gérald Boivin membres de l'équipe régionale de vente
dirigée par Dominic Godin pour mieux vous servir.
26, chemin Hatley, Compton
Tél.: 819 835-5411 Téléc.: 819 835-5412
courriel: compton@scacompton.com

BRUNELLE
ÉLECTRONIQUE

Gilles Garant, Mike Boutin et Luc Garant, propriétaires



10 Main Ouest, Coaticook J1A 1P2 • Tél.: 819 849-3608 • gillesg@brunelle.tv • www.brunelle.tv

**LES GADGETS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES,
C'EST CHEZ NOUS QU'ON LES TROUVE!**



139,99 \$
(rabais de 10 \$)



Caméra de surveillance pour véhicule!
Idéal pour taxis, camionneurs et autres
travailleurs de la route!

129.99 \$
(rabais de 70.00 \$)



279,99 \$
(rabais de 20 \$)



GPS pour voiture,
à partir de
129.99 \$
Garmin, Tomtom,
Magellan
(Nous faisons les mises à jour sur place!)



**GPS pour la vie
en plein air!**
À partir de
349.99 \$
topographie du
Canada préchargée



Ordinateur portatif
à partir de
249.99 \$
préparation incluse!



Vaste choix de CB,
à partir de
59,99 \$